



La séance s'ouvre avec la remise des bourses de soutien à l'excellence sportive. Jérémy Sauvageau, Alexandre Cormier, Arielle Desrosiers, Philippe Savard, Charles Savard, Victoria P. Gariépy et Lilian Al Khalailh se sont vus décerner des bourses.

Mot du maire

Le maire ouvre la séance en discutant du dossier de la nouvelle école qui est en construction à Saint-Sauveur, à moins de 75 mètres de la limite de la municipalité de Piedmont. Le Centre de Services scolaires (CSS) des Laurentides a annoncé une série de consultation des populations potentiellement touchées par la modification des aires de desserte qui devra avoir lieu à l'ouverture de l'école, en septembre 2025.

Deux scénarios sont présentement à l'étude, soit que les élèves de Piedmont et de Saint-Sauveur soient dirigés vers la nouvelle école, ou que les élèves de Wentworth-Nord, de Saint-Adolphe-d'Howard et du Lacs-Seize-Îles y soient dirigés. Il n'est donc pas certain que les enfants de Piedmont puissent aller à la nouvelle école. Si le deuxième scénario est privilégié, les enfants de Piedmont resteront dans les écoles de Saint-Sauveur actuelles. Le maire annonce que la Municipalité consultera les citoyens le 7 novembre afin de connaître leur position et de faire les représentations appropriées.

Le maire indique que la séance sur le budget 2025 aura lieu le 16 décembre prochain.

Le 14 décembre aura lieu la Guignolée annuelle. Le maire annonce qu'il est déjà possible pour les citoyens de venir déposer les denrées non périssables à l'hôtel de ville. La fête de Noël annuelle aura lieu le 15 décembre prochain aux glissades des Pays-d'en-Haut. L'activité sera gratuite pour les moins de 13 ans et à 50 % du prix régulier pour les adultes et les enfants de 13 ans et plus.

Première période de questions

Un citoyen se dit très préoccupé par la possible expropriation visant un terrain enclavé appartenant à la Réserve Alfred-Kelly qui a été annoncée lors de la séance d'octobre. Il mentionne que les Municipalités de Val-David et de Val-Morin ont, à grands frais, tenté une expérience similaire sans succès. Le maire explique que la loi a changé à ce sujet depuis. Le conseiller Bouclín se dit également très inquiet de la situation.

Un citoyen demande la hauteur de l'augmentation prévue au rôle triennal d'évaluation et mentionne avoir eu écho d'une augmentation de l'ordre de 54 %. Le maire indique que le chiffre n'est pas connu et se fait rassurant en précisant que le taux de taxation sera ajusté en conséquence.

Un citoyen s'inquiète du fait que certains membres du Conseil ne reçoivent pas l'information en temps opportun ni en suffisance. Le maire mentionne que toutes les informations sont fournies en conformité avec la loi.

Un citoyen déplore que le conseiller Daneau, lors de la séance du mois d'octobre, aurait dit à la conseillère sortante, Marival Gallant: «J'ai hâte à la prochaine séance parce que tu ne seras pas là». Ceci constituerait un manquement important à l'éthique et aux règles qui régissent la tenue des séances du Conseil. Le maire invite le citoyen à déposer une plainte à la Commission municipale.

Nouvelle école primaire - Modification des aires de desserte pour Piedmont: vu l'ouverture de la nouvelle école et la nécessité de modifier les aires de desserte, deux scénarios sont à l'étude. Les enfants de Piedmont, dans le premier scénario, fréquenteraient la nouvelle école; et dans le second, ils demeureraient dans les écoles actuelles. La Municipalité a déjà fait part de son souhait de voir les enfants de Piedmont fré-

quenter la nouvelle école. On invite les parents intéressés à participer à la consultation du 7 novembre où les représentations seront faites.

Élection partielle du 8 décembre - L'élection partielle du 8 décembre prochain, faisant suite au départ de Marival Gallant, s'est vue impartir un budget de 100 000 \$.

Poste aboli - L'entretien ménager des installations municipales sera désormais sous-traité au privé. Le maire explique que le poste est difficile à combler.

Avis d'augmentation de 2025 - Contestation de l'augmentation de PG solutions: L'entreprise PG Solutions, en position de quasi-monopole pour fournir les outils informatiques dont usent la plupart des Municipalités du Québec, n'a toujours pas fait son travail de manière satisfaisante et la hausse demandée au contrat pour l'année 2025 est de 6,7 %, soit beaucoup plus que l'IPC. Piedmont, se joignant à d'autres Municipalités, va contester les hausses.

Balayage des chemins 2025 - Le partenariat entre l'entreprise privée et la Municipalité ayant donné de bons résultats en 2024, il a été convenu de poursuivre pour 2025, au coût de 20 000 \$, taxes incluses.

Gestion des eaux usées - entente avec Saint-Sauveur - Le contrat devra être renégocié à long terme. En attendant une révision à long terme, il sera renouvelé pour un an et inclura un avenant concernant le nombre de portes connectées au réseau d'égout.

Urbanisme et environnement - La municipalité annonce sa participation au Programme de Protection du Climat (PPC), partie intégrante du plan de réduction des GES de la Fédération canadienne des Municipalités. Des objectifs de réduction des GES ont été annoncés et les manières d'y arriver sont à l'étude. Le plan complet sera disponible prochainement sur le site web de la municipalité.

Phase 4 du Domaine Nord-Vallée et RPA chemin de la Promenade - poursuites judiciaires - La Muni-

palité est poursuivie par les deux promoteurs concernant le refus d'émission des permis de construction. Des mandats légaux ont été octroyés afin d'assurer la défense de la municipalité.

Parc Gilbert-Aubin - Caractérisation environnementale - Une contamination de métaux lourds a été déclarée au nord du parc et des travaux de décontamination devront être faits. Une partie du terrain appartient à Saint-Sauveur, qui devra en prendre charge. Un appel d'offre pour les travaux de décontamination sera émis.

Loisirs et culture - Le barrage routier pour le financement de l'Opéra-

tion Nez rouge aura lieu le 23 novembre à l'angle d'Avila et des Pentés.

Sécurité publique - L'entente sur la protection des incendies sera renouvelée temporairement, soit pour une année. Rappelons qu'un projet de construction d'une nouvelle caserne et la possibilité de voir la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs se joindre à l'entente sont étudiés. Des changements importants sont donc attendus.

L'enregistrement de la séance du Conseil est incomplet des suites d'un problème technique.

ABATTAGE émondage
MB STIHL®
 Pour un service professionnel & garanti
 Assurance complète
 15 ans d'expérience
 Mario Binette, propriétaire
450-712-7728

- Abattage - Émondage
- Déneigement de toiture
- Déboisement: terrains et chemins
- Service de déchiquetage - Prix compétitifs

2990, boul. Curé-Labelle, Prévost
Soins Dentaires Prévost
 Une équipe de professionnels attentionnés et à l'écoute de vos besoins
 Dre Tawni Bailey, BHSc, DDS
 Dr Guillaume Côté, DMD
 Dr André Garceau, DMD
 Dentistes généralistes
 Appelez-nous aujourd'hui!
450.335.2990
 www.dentisteprevost.com

Dialoguer pour mieux servir les Piedmontaises et Piedmontais.

« Mon but: travailler avec tous pour un développement durable dans un cadre financier rigoureux. »

Pierre GINGRAS

Comme conseiller municipal

electionpgingras@gmail.com
 438-373-1777

Pierre Gingras-Élection Piedmont

Élection à Piedmont
le 8 décembre 2024
 vote par anticipation: 1^{er} décembre

Le 8 décembre 2024
 Je vote Pierre Gingras

